



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01824

Numéro SIREN : 388 725 970

Nom ou dénomination : S.A.R.L. A.M.C.

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/005603

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/005603**
n° de gestion : **1992B01824**
n° SIREN : **388 725 970 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 27/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

S.A.R.L. A.M.C. - Société à responsabilité limitée
8 impasse de L'hers East Park Zone Industrielle des Violettes 31240 L'union -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2008382

Bilan

5603

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2016 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 935,22	4 105,56	1 829,66	1 623,75	206	
Autres immobilisations corporelles	13 208,97	13 208,97				
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 750,00		1 750,00	300,00	1 450	
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	20 894,19	17 314,53	3 579,66	1 923,75	1 656	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	214 600,87		214 600,87	189 963,84	24 637	
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	1 825,15		1 825,15	25,15	1 800	
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	2 352,00		2 352,00	8 976,00	- 6 624	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	758,73		758,73		759	
Autres	57 317,00		57 317,00	14 584,80	42 732	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	5 903,04		5 903,04	45 957,76	- 40 055	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	9 086,68		9 086,68	16 043,68	- 6 957	
TOTAL (II)	291 843,47		291 843,47	275 551,23	16 292	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	312 737,66	17 314,53	295 423,13	277 474,98	17 948	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622,45)	7 622,45	7 622,45	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762,25	762,25	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	73 008,23	66 439,32	6 569
Résultat de l'exercice	34 024,76	16 768,91	17 256
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	115 417,69	91 592,93	23 825
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
.. Emprunts			
.. Découverts, concours bancaires	215,00	112,97	102
Emprunts et dettes financières diverses			
.. Divers			
.. Associés	24 334,72	28 417,72	- 4 083
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 272,29	91 827,28	- 19 555
Dettes fiscales et sociales			
.. Personnel	5 829,58	6 384,44	- 555
.. Organismes sociaux	23 241,08	17 468,34	5 773
.. Etat, impôts sur les bénéfices			
.. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44 783,22	33 913,50	10 870
.. Etat, obligations cautionnées			
.. Autres impôts, taxes et assimilés	2 412,75	2 051,00	362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 916,80	5 706,80	1 210
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	180 005,44	185 882,05	- 5 877
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	295 423,13	277 474,98	17 948

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	446 113,25		446 113,25	378 660,26	67 453 17,81
Chiffres d'affaires Nets	446 113,25		446 113,25	378 660,26	67 453 17,81
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 004,64	7 751,93	- 5 747 -74,14
Autres produits			5,96	0,52	5 N/S
Total des produits d'exploitation (I)			448 123,85	386 412,71	61 711 15,97
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 350,88	7 276,50	- 2 926 -40,21
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			243 859,56	205 517,24	38 342 18,66
Impôts, taxes et versements assimilés			5 964,15	5 043,08	921 18,26
Salaires et traitements			97 112,96	97 178,27	- 65 -0,07
Charges sociales			54 822,48	48 807,64	6 015 12,32
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 421,58	584,74	837 143,11
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			1,07	4,33	- 3 -75,29
Total des charges d'exploitation (II)			407 532,68	364 411,80	43 121 11,83
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			40 591,17	22 000,91	18 590 84,50
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			40 591,17	22 000,91	18 590 84,50

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 000,00		45 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	45 000,00		45 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	957,00	3 170,00	- 2 213	-69,81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	45 768,41		45 768	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	46 725,41	3 170,00	43 555	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 725,41	-3 170,00	1 445	45,57
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 841,00	2 062,00	2 779	134,77
Total des Produits (I+III+V+VII)	493 123,85	386 412,71	106 711	27,62
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	459 099,09	369 643,80	89 455	24,20
RESULTAT NET	34 024,76	16 768,91	17 256	102,90
Dont Crédit-bail mobilier	79 542,24	93 581,87	- 14 040	-15,00
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 295 423,13 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 34 024,76 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/09/2016 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, se traduisent par un produit de 6 610 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution du fonds de roulement.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 20 894 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	17 644	47 396	45 896	19 144
Immobilisations financières	300	2 000	550	1 750
TOTAL	17 944	49 396	46 446	20 894

Amortissements et provisions d'actif = 17 315 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	16 020	1 422	127	17 315
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	16 020	1 422	127	17 315

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel outillage	3 590	3 035	555	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	2 345	1 071	1 274	de 1 à 5 ans
Matériel de transport	12 196	12 196	0	4 ans
Matériel de bureau & informatique	1 013	1 013	0	de 3 à 4 ans
TOTAL	19 144	17 315	1 830	

Etat des créances = 287 690 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 750	1 750	
Actif circulant & charges d'avance	285 940	285 940	
TOTAL	287 690	287 690	

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 317 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 317
Disponibilités	
TOTAL	3 317

Charges constatées d'avance = 9 087 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 622 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,24	7 622
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,24	7 622

Etat des dettes = 180 005 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	215	215		
Dettes financières diverses	24 335	24 335		
Fournisseurs	72 272	72 272		
Dettes fiscales & sociales	76 267	76 267		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 917	6 917		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	180 005	180 005		

Charges à payer par postes du bilan = 7 729 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	199
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 907
Dettes fiscales & sociales	2 413
Autres dettes	1 210
TOTAL	7 729

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 446 113 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	11 693	2,62 %
Prestations de services	434 420	97,38 %
<i>TOTAL</i>	<i>446 113</i>	<i>100.00 %</i>

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 317 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits à recevoir(4487000000)	3 317
TOTAL	3 317

Charges constatées d'avance = 9 087 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	9 087
TOTAL	9 087

Charges à payer = 7 729 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts et frais courus bancaire (5186000000)	199
TOTAL	199

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (4081000000)	3 907
TOTAL	3 907

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat autres charges à payer(4486000000)	2 413
TOTAL	2 413

Autres dettes	Montant
Divers charges à payer(4686000000)	1 210
TOTAL	1 210



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

SARL AMC

**ZI des Violettes – 8 Impasse de l'Hers
East Park
31240 – L'UNION**

BILAN AU 30 JUIN 2016

*certifié conforme
à l'original.*

Siège social

Rue Victor Hugo
09000 FOIX
Tél. 05 34 09 88 99
Fax 05 34 09 88 95
E-mail : secar@groupesecar.fr

Bureau de Pamiers

LD "Mouchet"
09100 PAMIER
Tél. 05 34 01 33 88
Fax 05 61 67 51 18
E-mail : secarpamiers@groupesecar.fr

SARL AMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 8 Impasse de l'Hers
ZI des Violettes
31240 L UNION
388725970 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize,

Le 28 décembre 2016

A 16h00,

Les associés de la société SARL AMC, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 8 Impasse de l'Hers ZI des Violettes 31240 L UNION, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Pierre ARTIGUES, propriétaire de 495 parts sociales

Société UNION DEVELOPPEMENT 31, propriétaire de 5 parts sociales

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre ARTIGUES, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Le président rappelle que conformément à l'article 1844 alinéa 3 du Code Civil, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, où il est réservé à l'usufruitier.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 Juin 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 024 euros de la manière suivante :

Report à Nouveau

34 024 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

11

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

→ W →

SARL AMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 8 Impasse de l'Hers
ZI des Violettes
31240 L UNION
388725970 RCS TOULOUSE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 28 DECEMBRE 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 Juin 2016.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 024 euros de la manière suivante :

Report à Nouveau

34 024 euros



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

— h —

SARL AMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 8 Impasse de l'Hers
ZI des Violettes
31240 L UNION
388725970 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 34 024 euros de la manière suivante :

Report à Nouveau

34 024 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

